

Délibération n° 22	Conseil Municipal du 27 juin 2016
FINANCES	Domaine de compétence : Budget EAU POTABLE
Objet : Budget Supplémentaire 2016	
Rapporteur : Madame Laurence LEDOUX, adjointe aux finances	
Synthèse de la délibération :	Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget annexe Eau potable

Il est proposé d'adopter le Budget Supplémentaire 2016 du budget annexe eau potable dont les chiffres vous ont été communiqués et dont les équilibres sont les suivants :